

**Communiqué des conseillers prud’hommes CGT du Havre**

**Le projet de la loi MACRON est néfaste pour la justice du travail**

**La justice aux ordres de BERCY**

Les Conseillers Prud’homaux CGT du Conseil du Havre ont décidé de suspendre leur participation aux audiences jusqu’au 8 février 2015, comme de nombreux conseils en France. Ceci est notre réponse au projet de Loi MACRON qui est une des attaques les plus frontales jamais connue contre la prud’homie et donc le justiciable.

Apres la remise en cause de l’élection des conseillers au suffrage universel, le projet de Loi intitulé « Pour la croissance et l’activité » vient enfoncer le clou avec un arsenal de mesures visant à remettre en cause l’un des fondements de la prud’homie : **Le paritarisme** (les formations étant composées de juges employeurs et de juges salariés). **Tout ceci n’a rien à voir avec une prétendue relance de l’économie.**

La loi MACRON prévoit, entre autre, la désignation d’un juge professionnel dès l’audience de conciliation et diminue, de fait, le rôle des conseillers prud’hommes. C’est une vraie défiance à l’égard des juges prud’hommes ! Cela revient à dire que **la justice du travail** nuirait aujourd’hui à l’économie alors qu’elle constitue le dernier rempart pour les salariés face à la violence des licenciements et la dégradation de leurs conditions de travail.

L’augmentation importante des jugements rendus par une « formation restreinte » de 2 Conseillers ne réduira pas les délais car les conseils souffrent d’abord d’un véritable manque de moyens, manque de greffiers et de juges professionnels

C’est pourquoi la CGT **exige le retrait immédiat du projet MACRON sur la réforme de la prud’homie** dans la mesure où il n’est pas favorable aux salariés et à tous ceux qui luttent contre le chômage et la précarité, principales causes de l’engorgement des conseils.

***Le Havre, le 2 Février 2015***

Les Conseils en lutte contre la Loi MACRON : Agen, Annonay, Aubenas, Auch, Avignon, Bergerac, Bernay, Chalon/Saône, Châteauroux, Créteil, Dieppe, Evreux, Foix, Guéret, Louviers, Lyon, Marmande, Marseille, Metz, Niort, Paris, Rouen, Thouars, Toulouse, Villefranche/Saône, Villeneuve St Georges ……